

REGLEMENT PÊCHE CAMPING LES RULIÈRES.

PÊCHE NO KILL



La pêche

- La réservation de la pêche auprès de l'accueil du camping est obligatoire.
- 3 cannes maximum par pêcheur.
- Tresse interdite pour le corps de ligne et le bas de ligne.
- Hameçon simple SANS ardillon afin de ne pas abimer les poissons. Vérification possible des hameçons utilisés par la direction du site.
- Hameçon simple avec ardillons uniquement pour la truite, poissons chat et autres petits poissons pêchés au bouchon.
- Bourriches ou sacs de conservation sont interdits (sauf pour la truite).
- Amorçage par bateaux télécommandés et par bateaux à moteur interdit.
- Les cuissardes et les waders sont interdits pour tout amorçage mais sont tolérés pour l'épuisage et la remise à l'eau du poisson.
- Remise à l'eau immédiate des poissons après la pesée et la photo, sans marquage ni mutilation. (Photo prise à genoux au-dessus du tapis pour éviter la chute du poisson).
- Les graines cuites sont interdites.
- Merci de ne pas laisser votre matériel sans surveillance. En cas d'absence, sortir la ligne de l'eau
- Les cuillères, twist et poissons au mort manié etc. ... sont interdit et seront sévèrement sanctionnés.

Protection et respect des poissons

- Tapis de réception obligatoire placé à côté du pêcheur.
- Aucun poisson posé à même le sol.
- Interdiction de remettre le poisson à l'eau sans tapis ou épuisette pour éviter toute chute (ne pas le porter).
- La manipulation des poissons doit se faire avec les plus grandes précautions, et en aucun cas debout, afin d'éviter les chutes.

- Il est interdit d'emporter le poisson (sauf truites avec un maximum de 3 truites par pêcheur). Des contrôles peuvent être effectués à votre départ.
- Pêche à la truite autorisé uniquement pendant la période d'ouverture générale .

Environnement

- Merci de respecter la propreté des lieux, des poubelles sont à disposition. Les postes de pêche et leur environnement doivent restés parfaitement propres.
- Réchaud et barbecues autorisés, près de l'eau sous la responsabilité du pêcheur.
- Aucun feu à même le sol.
- Les caravanes et les camping-cars ne sont pas autorisés.
- Les voitures sont autorisées uniquement pour le dépôt du matériel et doivent être ensuite stationnées sur le parking prévu à cet effet.
- Interdiction formelle de détériorer la végétation
- Interdiction de nuire à autrui par le stationnement, le bruit, l'agressivité ou autres comportements non appropriés. Le calme est de rigueur. Merci de respecter votre voisin et la nature.
- La baignade est interdite.
- Les chiens doivent être tenus en laisse et les excréments ramassés.
- Un point d'eau potable et des WC sont à votre disposition dans le bloc sanitaire derrière le snack du camping.

Les gérants se réservent le droit de renvoyer sans indemnité tout pêcheur ne respectant pas le règlement ou de refuser toute nouvelle réservation.

Les gérants se dégagent de toute responsabilité pour tout accident ou vol qui pourrait survenir aux pêcheurs, à leur matériel ou à leur véhicule.

Tarif extérieur : 24H :20 euros 48H :30 euros 72H :45 euros ½ journée :10 euros

Pêche gratuite pour les enfants jusqu'à 10 ans avec 1 canne seulement et pêche au bouchon

N° à contacter en cas d'urgence : 06 83 52 71 10 ou 06 79 47 46 29

Merci de passer à l'accueil du camping avant pour récupérer les bracelets.

MERCI DE NE PAS REMETTRE LES POISSONS CHAT A L'EAU